

Note d'information destinée au patient enfant

Gestion de la TRANSITION posologique du Dupilumab à l'âge de 12 ans chez l'enfant atteint de dermatite atopique modérée à sévère : une étude nationale multicentrique

Personne qui dirige et surveille la recherche : **Dr Bertille BONNIAUD**, service de dermatologie du CHU
Dijon Bourgogne – Tél : 03.80.29.33.36

Nous te proposons de participer à un projet de recherche **n'impliquant pas la personne humaine**.

Avant de décider si tu souhaites participer à l'étude, il est important que tu comprennes pourquoi nous faisons cette recherche, et ce que cette recherche implique pour toi.

Ta participation à cette recherche est entièrement volontaire et tu as le droit de refuser d'y participer. Tu continueras à bénéficier de la meilleure prise en charge médicale possible, conformément aux connaissances actuelles, et ce même si tu refuses de participer à cette recherche.

1. Pour quelles raisons proposons-nous cette recherche et pourquoi on m'a invité à participer ?

Tu as une maladie de la peau appelée dermatite atopique, qui est une forme d'eczéma. Comme tu le sais, cela provoque des démangeaisons, crée des lésions cutanées visibles, et peut devenir très gênante au quotidien.

Tu es ou a déjà été traité par un médicament qui s'appelle le Dupiluma, sous forme d'injections. A partir de 12 ans, on change de dose : ce médicament est injecté toutes les 2 semaines.

L'objectif de cette étude est de comprendre comment les médecins ajustent ce médicament pour les enfants de 12 ans et plus, et de voir ce que cela change pour l'eczéma.

2. En quoi consiste ma participation ?

Ton médecin va remplir un questionnaire à partir des informations qu'il a déjà sur toi. Toutes les données seront anonymisées, c'est-à-dire qu'on ne mettra pas ton nom, donc personne ne pourra savoir que c'est toi.

Tu n'auras rien à faire, il n'y aura pas d'examen, de visite à l'hôpital ou de prise de sang à faire en plus, et ça ne changera rien à ton suivi habituel.

Tes données seront comparées à celles d'autres enfants qui ont la même situation que toi. L'objectif est de mieux comprendre comment utiliser ce médicament et d'aider d'autres enfants à l'avenir.

3. Suis-je obligé(e) de participer ?

Tu es libre de refuser de participer à l'étude. Si tu refuses, ton médecin ne partagera pas tes données, et ça ne changera rien à ton traitement.

Si tu acceptes, tu peux aussi décider de changer d'avis plus tard.

4. Qui puis-je contacter ?

Si tu veux plus d'informations ou si tu souhaites poser des questions, toi et tes parents pourrez contacter votre médecin quand vous voudrez.

Merci d'avoir lu ce document.

N'hésite pas à poser toutes les questions qui te viennent à l'esprit.